

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire Division des personnels enseignants du 1^{er} degré public

DECLARATION DE SURCOTISATION

Je soussigné(e) déclare opter pour le taux de cotisa scolaire 2021-2022 :	tion au régime de la pension civile ci-dessous, pour l'année
NOM D'USAGE :	Prénom:
NOM DE NAISSANCE :	Né(e) le :
N° INSEE :	
Cette option porte sur toute la période visée par l'artrimestres autorisés.	utorisation du travail à temps partiel dans la limite des quatre
Une fois exprimée, l'option est irrévocable.	
Les taux de surcotisation actuels sont les suivants	1):
- 22,25 % pour un temps partiel à 50 %	
- 16,68 % pour un temps partiel à 75 %	
- 15,56 % pour un temps partiel à 80 %	
Attention : la surcotisation est calculée sur la ba à un fonctionnaire de même grade, échelon et indic	se du traitement soumis à retenue pour pension correspondant ce travaillant à temps plein.
Exemple: un fonctionnaire exerçant à 50 % et dor un taux de 22,01 % sur la base d'un traitement plei	nt le traitement mensuel brut est de 1 000 € devra surcotiser à n soit 2 000 € X 22.01 %, soit 440,20 €.
	llement en vigueur. Ils peuvent, le cas échéant, être modifiés et ne concernent que les quotités de temps partiel les plus
A, le,	
Signature	